

Image not found or type unknown



Achat d'un bien immobilier avec carte CNI périmée

Par **maklingo**, le **14/08/2013** à **17:15**

Bonjour,
je doit très prochainement passer devant un notaire pour l'achat d'un bien immobilier.
Je me suis aperçu que ma carte nationale d'identité est périmée. N'ayant pas le temp de renouveler ma carte car nous signons la semaine prochaine, je souhaite savoir si le notaire peut refuser la vente.
Merci

Par **janus2fr**, le **14/08/2013** à **18:54**

Bonjour,
Une carte d'identité périmée reste une pièce d'identité, simplement, elle ne permet plus le passage de certaines frontières.